



COMMUNE
DE
MONTCHERAND
Sur la Place 1

2016

Rapport de gestion de la Municipalité

PRÉAMBULE

Comme le veut la loi sur les communes, la Municipalité présente au Conseil son rapport sur la gestion de la commune pour l'année 2016.

MUNICIPALITÉ

Du 1^{er} janvier au 30 juin :

Jean-Michel Reguin : Syndic
Jean-François Tosetti : Municipal et vice-syndic
Valérie Rovero : Municipale
Nicolas Biselx : Municipal
Bertrand Gaillard : Municipal

Du 1^{er} juillet au 31 décembre :

Bertrand Gaillard : Syndic
Nicolas Biselx : Municipal et vice-syndic
Dominique Wittwer : Municipale
Michel Greppin : Municipal
Eric Martin : Municipal

PERSONNEL COMMUNAL

Secrétaire municipale :	Sandra Cunsolo
Boursier :	Jean-Pierre Blanchet
Responsable du contrôle des habitants :	Yvette Nicole
Responsable du site Web :	Nicolas Biselx
Responsable des locations Grande-salle :	Corinne Martin
Employé communal :	Joao Rolao, en fonction depuis 1992

La Municipalité s'est réunie en séance à 40 reprises.

FINANCES ET SERVICE FINANCIER

Globalement, le ménage municipal se présente mieux qu'attendu.

Bien que les comptes bouclent quasiment à l'équilibre, il faut souligner que des amortissements « **obligatoires** » (liés à des plans d'amortissement décidés par le CG) pour CHF 94'400.- ont été réalisés ; de plus des amortissements « **extraordinaires** » (possibles grâce aux bons résultats de l'année) sur les routes, les bâtiments, les réseaux d'eau, d'épuration, du gaz pour CHF 102'200.- ont été pris en compte.

Nous avons par conséquent une marge d'autofinancement de l'ordre de CHF 200'000.- qui est satisfaisante.

Elle doit être mise en relation avec le rendement des impôts **réguliers** (impôts sur les PM + CHF 35'000.- ; impôt foncier + CHF 33'000.-) mais surtout avec le rendement des impôts **imprévisibles** (impôts sur les successions et les donations + CHF 80'000.-).

Notre dette à long terme au 31.12.2016 est de CHF 1'500'000.-. Son taux moyen est de 0.84 %. Elle a augmenté de CHF 400'000.- suite à un emprunt à terme fixe à 12 ans à 0.4 %. Il est destiné à financer les travaux de la Riétaz (cf préavis 10/2015 du 9 novembre 2015 accepté par le CG). Notre endettement par habitant se monte désormais à CHF 3'200.-, ce qui est bas en comparaison avec les communes environnantes (par exemple Orbe est à CHF 11'184.- de dette brute ou CHF 6'742.- une fois déduite les dettes pour des associations intercommunales).

Si l'équilibre de nos finances tient d'abord aux rentrées d'impôts, il dépend aussi des dépenses que nous imposent le canton et les associations intercommunales dont nous sommes membres. Ces dépenses n'offrent aucune marge de manœuvre à votre exécutif. Or ces dernières représentent CHF 862'000.- sur une rentrée d'impôts de CHF 1'187'000.-, soit un ratio de 72.63 %, en constante augmentation (71.22 % en 2015).

PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION

L'étude de notre nouveau PGA suit son cours. Une demande d'examen préalable a été étudiée par le service du développement territorial. Quelques modifications doivent y être apportées. Théoriquement, nous ne devrions pas dézoner de zones constructibles car l'année de référence devrait passer de 2008 à 2014. Nous attendons une décision du Grand Conseil sur ce point.

DISTRIBUTION DE L'EAU

Suite à la dernière analyse de notre eau potable relevant un taux élevé de chlorure et de sodium, le service des routes a changé la canalisation d'eau claire de la route de Sergey par une canalisation soudée à leurs frais. Cette canalisation protège nos sources de la contamination par le sel de déneigement.

Notre réseau eau potable fonctionne à satisfaction : nous avons livré 31'960 m3 d'eau à nos abonnés habitant la commune et 60'735 m3 à Orbe (eau excédentaire).

Nous avons la chance de pouvoir compter sur des sources qui assurent notre approvisionnement en eau de bonne qualité (sans traitement) et en tout temps.

Les travaux de la Riétaz ont permis de remettre à neuf les canalisations d'eau potable de ce secteur. D'où l'amortissement supplémentaire de CHF 35'500.- porté en compte et qui permet d'équilibrer ce compte comme exigé par la législation.

EPURATION

Nos eaux usées sont traitées par la station d'épuration d'Orbe. Nous avons envoyé environ 25'400 m3 d'eaux usées pour traitement à Orbe pour un coût de CHF 44'289.90.

Notre réseau est maintenant en totalité en séparatif, suite aux travaux de la Riétaz.

Nous avons également pu faire un amortissement supplémentaire de CHF 9'500.- sur ce compte qui doit également être équilibré selon la législation.

RÉSEAU DE GAZ

La redevance Urbagaz s'est montée à CHF 15'801.83 et a permis de procéder à des amortissements supplémentaires de CHF 11'700.- sur les investissements réalisés.

FORÊTS

Une réserve forestière a été créée dans les gorges de l'Orbe sur une surface de 129 ha dont 9.8 ha sur le territoire de notre commune. Cette réserve a pour but de conserver la forêt dans son état naturel et y interdit toutes interventions sauf pour la sécurisation des sentiers pédestres. Nous avons reçu un montant de CHF 35'600.- d'indemnité pour la perte de rendement.

Les mises habituelles au nombre de 14 ont été marquées, soit environ 77 m3 principalement du bois de feu. Les 14 mises ont trouvé preneurs.

La commune fait partie du triage du Suchet, sous la responsabilité de M. Pascal Bays, garde-forestier.

ROUTES

Les travaux de réfection du mur de soutènement des Grands Contours ont débuté en fin d'année. Le 1^{er} décembre, lors des travaux de forage, un éboulement a détruit la partie du mur la plus endommagée. Des mesures d'urgence ont été prises afin de pouvoir rouvrir la route au trafic pour la fin de l'année. Les travaux ont été terminés au printemps 2017.

GESTION DES DÉCHETS

En 2016, le compte « déchets » se solde de manière positive et permet à la Commune de faire une provision de CHF 4'800.-, c'est la baisse des frais d'élimination des ordures en déchetterie qui est responsable de cette économie et qui tendrait à prouver que les citoyens ont fait un réel effort dans le tri de leurs déchets.

Toutefois, le volume total des déchets traités a augmenté de 1,8%. Il s'agit principalement du tonnage de déchets compostables et dans une moindre mesure le papier + carton.

En tonne	2014	2015	2016
Ordures ménagères	49.26	50.78	50.36
Objets encombrants	5.48	6.38	7.68
Déchets compostables	39.36	40.48	44.60
Papier + cartons	32.54	30.18	32.94
Verre mélangé	27.27	23.82	24.56
Ferraille	1.00	9.04	8.46
Bois	13.80	14.24	12.34
PET	1.24	1.06	1.12
Huiles	0.95	0.90	0.68

Le samedi, la surveillance de la déchetterie est toujours assurée par Justine Goy et Mélissa Nicole, sa remplaçante.

ECLAIRAGE PUBLIC

Les derniers luminaires à vapeur de mercure de la Commune ont été remplacés par des LED, au chemin de la Brossière.

BÂTIMENTS

Grande salle

Les réservations sont toujours stables.

Collège

Une partie des volets (sud) ont été changés.

Eglise

Le mur intérieur ouest a été repeint car il y eu des remontées d'humidité, depuis il ne semble plus y avoir de problème, cela reste sous observation. Pour rappel en 2014 l'étanchéité de la terrasse de l'Eglise ainsi que celle entre la terrasse et le mur ouest de l'Eglise ont été refaites.

Une nouvelle sono a été installée ainsi qu'une boucle pour malentendants.

Congélateur communal

Un compteur à double tarif a été installé.

PLACE DE JEUX

La balançoire a dû être remplacée après de nombreuses années d'utilisation.

ORPC

La fusion avec les ORPC d'Yverdon-les-Bains, Grandson et La Vallée (districts Jura-Nord vaudois) avance à grand pas. Des statuts quasi définitifs sont passés en commission pour commentaire et modification en fin d'année. L'adoption est prévue en juin 2017.

SDISPO

C'est le deuxième exercice comptable complet de l'association et ceux-ci permettent de voir que les charges sont stables. La Municipalité est représentée au conseil intercommunal par Dominique Wittwer et au comité de direction, par Nicolas Biselx.

INFORMATIQUE

Mise à jour du programme RUF que nous avons laissé en attente lors du projet de fusion de commune.

Mise à jour de notre abonnement internet qui nous a permis de gagner en rapidité pour le même prix.

POLICE

5 nouvelles communes se sont rattachées à la PNV au 1^{er} janvier 2016, soit : Method, Suscévaz, Treycovagnes, Chamblon et Cheseaux-Noréaz.

Depuis l'été, l'antenne mobile de la PNV sillonne les communes partenaires, ce bus spécialement aménagé permet d'accueillir le public, et même d'y déposer des plaintes.

La Municipalité est représentée au conseil intercommunal par Jean-François Tosetti et Michel Greppin et au comité de direction, par Nicolas Biselx.

ECOLES

La commune fait partie de l'ASIOR pour la gestion de l'école obligatoire, ainsi que neuf autres communes, (Orbe, Valeyres-sous-Rances, Rances, Sergey, L'Abergement, Lignerolle, Les Clées, Arnex et Agiez). Cela représente 10208 habitants et 1364 élèves.

La Municipalité est représentée au conseil intercommunal par Michel Greppin et au comité de direction par Dominique Wittwer.

Les statuts de la nouvelle Association doivent être révisés et devraient être adoptés au cours de cette année.

En 2016, la commune de Montcherand comptait 60 élèves au primaire et 13 élèves au secondaire, soit un total de 73 élèves pour une population de 474 habitants.

Pour l'accueil de jour, la commune fait partie de l'AJOVAL et pour l'action sociale, la commune fait partie de l'ARAS JUNOVA. La Municipalité est représentée au conseil intercommunal de ses deux associations par Dominique Wittwer.

CONCLUSIONS

L'année 2016 fut dans l'ensemble bonne. Le changement de Municipalité en cours d'année s'est bien déroulé. Grâce à leurs motivations, les nouveaux ont rapidement trouvé leurs marques.

Le budget de l'ensemble des travaux réalisés dans la commune a été respecté.

La Municipalité tient à remercier les citoyens qui participent au bon fonctionnement de la commune, le bureau du Conseil ainsi que les conseillers, pour les bonnes relations. Un merci particulier à M. Joao Rolao pour son travail, M. Jean-Pierre Blanchet pour la gestion des deniers publics, à Mme Sandra Cunsolo au secrétariat municipal et, Mme Yvette Nicole au contrôle des habitants.

Montcherand, le 8 mai 2017

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Bertrand Gaillard

La secrétaire
Sandra Cunsolo



